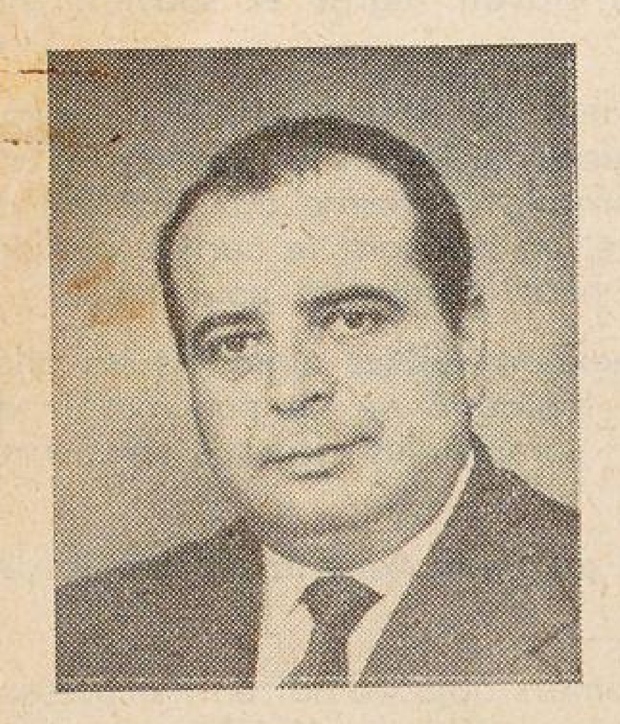
REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958



2e CIRCONSCRIPTION

J. DAMASIO

R. CHAMBAT



ELECTEURS, ELECTRICES,

A la suite de circonstances exceptionnelles et dramatiques, vous allez être appelés à désigner avant le terme prévu vos représentants à l'Assemblée Législative. Certains se demanderont pour quelles raisons j'ai choisi cette circonscription après avoir été Député de Paris. Je leur dois donc des explications. Il m'eut été facile, si je l'avais voulu, de me représenter dans le secteur qui avait vu mon élection en 1956, mais j'ai pensé que je pouvais être plus utile à mes compatriotes de cette deuxième circonscription du Puy-de-Dôme en assurant directement leur représentation à la Chambre. Exerçant mon activité à La Bourboule depuis de très nombreuses années, si vous voulez bien m'accorder votre confiance c'est un des vôtres qui vous représentera, connaissant les problèmes et les difficultés si particulières à notre région.

Roger CHAMBAT a bien voulu joindre sa candidature à la mienne. Agent Technique des P. T. T., il s'agit donc d'un ouvrier authentique en contact journalier avec les difficultés qu'ont tous les ouvriers de Clermont et des environs (logements, transports, bas salaires, vie chère, etc...) et avec lequel je me tiens et me tiendrai en contact permanent.

Certains Députés pensent avoir rempli leurs devoirs vis-à-vis de leurs électeurs lorsqu'ils ont assisté plus ou moins régulièrement aux séances de la Chambre, et de retour dans leur circonscription présidé quelques banquets ou fêtes locales. Il y en avait même pas mal dans ce département, alors que des problèmes particulièrement importants n'ont jamais reçu de solutions et que c'est le rôle du Député d'assurer la liaison et intervenir auprès du pouvoir central pour obtenir les améliorations souhaitables, aussi bien sur le plan industriel qu'agricole. Il doit lutter pour l'élévation du niveau social, l'amélioration des conditions de vie des ouvriers, des paysans, qui les uns et les autres sont parmi les plus défavorisés dans le régime actuel.

Sur le plan industriel, **l'ouvrier** clermontois est entre les mains de deux ou trois grosses entreprises qui imposent leurs lois parce qu'elles sont les seules à procurer de l'embauche. Qu'adviendrait-il si une entreprise de l'importance de Michelin réduisait son personnel ? et ceci est une menace réelle qu'il ne faut pas méconnaître. Ce qu'il faut c'est la création dans ce secteur d'industries complémentaires qui font la richesse d'une région, permettent le réemploi en cas de débauche et éloigne des foyers ouvriers le spectre de la mise à pied et de la faim à la maison. Ces industries complémentaires seraient faciles à attirer dans notre région et je connais d'autant mieux la question qu'en ma qualité de Député de Paris j'ai été amené à suivre de près ce qui se passe sur le plan de la décentralisation industrielle. Des entreprises entières ont dû quitter la capitale pour se réinstaller en province où elles ont apporté l'essor économique dans des secteurs réputés pauvres. Voilà un des objectifs principaux pour lesquels nous devons engager le combat.

Mais il ne suffit pas d'assurer du travail pour tous, il faut aussi que la rémunération du labeur de chacun lui permette de vivre dans la dignité et avoir droit à sa part de bonheur. C'est pourquoi nous devons nous attacher à améliorer le pouvoir d'achat, ce qui permettra au consommateur d'acheter avec la même somme davantage de denrées. Or, au cours de la précédente législature, ces conditions de vie n'ont cessé de se dégrader. Il faut donc y apporter remède sans délai.

Les **exploitants agricoles et les paysans** savent que je n'ignore rien de leurs problèmes. (D'ailleurs, de par ma profession, je vends leurs produits) et que malgré ma situation de Député de Paris je n'ai rien

changé à mes modestes conditions de vie, et nombreux sont ceux qui m'ont arrêté pour me parler au volant de mon camion sur les routes, que ce soit d'Herment à Clermont ou de Bourg-Lastic à Saint-Amant-Tallende. Certains prix agricoles n'ont pas été revalorisés, étant bien loin derrière les prix industriels. Faire aboutir les saines et justes revendications de ceux qui s'adonnent à ce travail ingrat et souvent mal rétribué qu'est celui de la terre est l'un de nos buts principaux.

Cette circonscription comporte aussi une **activité thermale** qu'il convient de développer. Il ne s'agit plus de s'endormir, comme certains responsables actuels, dans une béate euphorie devant les maisons et nos hôtels qui se ferment. Il est indispensable de promouvoir une politique thermale conforme aux intérêts de tous : ouvriers, par la création d'industries complémentaires ; commerçants, en retenant le curiste par des améliorations urgentes. C'est seulement de cette façon que la prospérité peut apparaître pour tous.

Je me garderai d'oublier les **vieux, les petits retraités, les économiquement faibles** auxquels les allocations qu'ils perçoivent actuellement leur permettent tout juste (et pas toujours) de ne pas mourir de faim. Ce n'est pas après une vie de labeur qu'il convient de les considérer comme des citoyens sans intérêt et de les rejeter de la Nation.

Nous devrons lutter parallèlement pour le **reclassement de la fonction publique** dans la hiérarchie des salaires.

Mon action passée au Parlement est une assurance que ce que je promets aujourd'hui en me présentant à vos suffrages, je mettrai tout en œuvre pour l'obtenir grâce à l'action virile et opiniâtre que j'entends mener si vous m'accordez votre confiance.

J'ai toujours pris mes responsabilités nationales, j'ai tenu tête au système, je ne me suis jamais compromis et ne me suis jamais dessaisi de mon mandat.

Le 13 Mai 1958 j'ai voté contre PFLIMLIN, dernier défenseur de ce système vomi et abhorré par la Nation tout entière.

Le même PFLIMLIN a demandé à l'Assemblée, le 16 Mai 1958, le vote de la loi **D'URGENCE.** Loi scélérate anti-républicaine supprimant toutes les libertés. Parmi les Députés du département, M. l'Inspecteur des Finances Valéry GISCARD-D'ESTAING, représentant des trusts, des Conseils d'Administration, a voté cette loi inique pour barrer la route au Général de GAULLE, en permettant ainsi au Ministre de l'Intérieur de créer des dépôts d'armes au risque d'entraîner la guerre civile. Aujourd'hui, faisant fi de ce barrage à la venue du républicain de GAULLE, le haut représentant du fisc, l'honorable GISCARD s'acoquine avec les continuateurs du système de la quatrième pour s'assurer la pérennité des mandats électoraux si profitables à sa famille.

Nationaux, je voudrais vous rappeler que c'est en homme simple, fait à votre image, soldat de deuxième classe, sans ruban rouge à la boutonnière que j'ai été le seul à me battre à la tribune de l'Assemblée Nationale pour défendre l'honneur de notre drapeau et la mémoire du Capitaine MOUREAU, lâchement abandonné par les tenants du pouvoir.

Les fossoyeurs de la IIIe, les mêmes fossoyeurs de la IVe, les prébendiers du système ont la prétention aujourd'hui de porter sur les fonts baptismaux la Ve République.

Cette nouvelle V^e^, si elle ne veut pas se dégrader à son tour, se doit d'être juste, forte et respectable si elle veut être respectée et avoir sa place dans le monde.

Electeurs et Electrices, c'est pour cela que vous dénoncerez les coalitions de ceux qui veulent à tout prix sauver leurs privilèges. Vous m'apporterez donc votre voix comme candidat **vraiment indépendant, vraiment national,** qui prend l'engagement formel de vous défendre, vous et vos libertés, qu'elles soient agricoles, ouvrières, libérales ou commerciales, parce que ce sont les libertés de tous les Français.

Vous voterez avec élan pour celui qui est le plus près de vous et qui a été à l'avant-garde du combat et de l'action.

Jean DAMASIO

Député sortant. Commerçant à La Bourboule
Juge au Tribunal de Commerce de Clermont-Fd

CANDIDAT INDEPENDANT D'UNION NATIONALE
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES COMMERCIALES, AGRICOLES ET OUVRIERES

Remplaçant éventuel

Roger CHAMBAT

Agent Technique aux P.T.T.

Imp. MANRY - La Bourboule